#

# AIDE A LA REDACTION

# DU DOSSIER DE CANDIDATURE

**La soumission du dossier de candidature se fait uniquement via le formulaire en ligne à cette adresse :**

[**https://airtable.com/app6ybOg4YbRobnVM/shrYSjFZlGliPikIV**](https://airtable.com/app6ybOg4YbRobnVM/shrYSjFZlGliPikIV)

Il n'est toutefois pas possible de sauvegarder le formulaire en cours de remplissage pour y revenir plus tard. Nous vous recommandons donc de préparer vos réponses sur cette trame avant de les reporter sur le formulaire en ligne, pour éviter toute perte de données.

# Les candidatures sont étudiées au fur et à mesure de leur réception. Un·e chargé·e de mission d’ATIS prends ensuite contact avec vous pour échanger sur les prochaines étapes.

# LE PROJET DE COOPERATION

1. Nom du projet
2. Votre projet est-il en lien avec le bien-vieillir ?
	* Oui
	* Non
3. Présenter votre projet de coopération en une phrase. (réponse courte)
4. Sur quel(s) territoire(s) souhaitez-vous mettre en place votre projet ?
	* Charente
	* Charente-maritime
	* Deux-Sèvres
	* Dordogne
	* Gironde
	* Lot-et-Garonne
	* Vienne
	* Autre (préciser)
5. A ce stade, décrivez les activités que vous envisagez de mettre en œuvre collectivement (réponse longue)
6. Quels impacts sociaux, environnementaux et territoriaux recherchez-vous à moyen-terme par la mise en place de votre projet collectif ?
7. Schéma du projet (facultatif) : joignez une photo ou un document avec un schéma représentant votre projet
8. Personnes référentes pour le projet collectif :
	* Combien de personnes seront référentes auprès d'ATIS pour le projet ? (liste déroulante)
	* Indiquer le nom, le prénom, la structure, la fonction, l’adresse mail et le téléphone de chaque personne référente

# LE COLLECTIF PORTEUR DU PROJET DE COOPERATION

1. Combien de structures portent le projet de coopération (liste déroulante)
2. Décrivez les structures membres du collectif qui portent ce projet ?

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de la structure | Brève description de la structure | Nom, prénom de la personne référente  | Poste | Mail | Tel  | Site internet  | SIRET  | Ville |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. Depuis quand travaillez-vous collectivement sur le projet ?
	* Moins de 6 mois
	* De 6 mois à un an
	* Un an et plus
2. A quelle fréquence vous réunissez-vous en collectif ?
	* Une fois par semaine
	* Une fois par mois
	* Une fois par trimestre
	* Un fois par an
3. Qu’avez-vous déjà réalisé ensemble ?
	* Des réunions
	* Des évènements
	* La réponse à un appel à projets
	* Des tests d’activités
	* Autre (précisez)
4. Quel est le portage juridique actuel du projet ?
* Un groupement informel
* Une convention / charte
* Une structure juridique commune
* Autre (précisez)

# VOS ATTENTES EN TERMES D’ACCOMPAGNEMENT

1. Noter de 1 à 5 étoiles
* Appui à la structuration du collectif
* Appui à la pérennisation du collectif
* Appui à la définition de la vision et des objectifs du projet de coopération
* Appui à la gestion du projet de coopération
* Appui à la construction et à la diffusion de l’identité collective ?
* Appui à la construction de l’offre de service commune
* Appui à la modélisation économique du projet de coopération
* Appui à la gouvernance du projet collectif
* Appui à l’identification et à la mobilisation des partenaires clés
* Appui à la projection financière des nouvelles activités développées
* Autres attentes :
1. Les membres de notre collectif s’engagent à :
* Participer à une demi-journée d’accompagnement une fois par trimestre (8 pendant les deux ans)
* A se réunir en dehors de ces temps d’accompagnement pour avancer sur le projet
* A participer à un séminaire par an (1.5 j) regroupant plusieurs collectifs en vue d’échanger, de s'entraider via des séances de co-développement, de découvrir des projets de coopération inspirants (visite de site, témoignages…)
* A participer à une rencontre financeurs dédiée au financement de projets de coopération économiques et territoriales pendant les deux ans.
1. Le coût de l’accompagnement est estimé à 10 000 € par projet de coopération pour une durée de deux ans. Une contribution financière à prix libre est envisagée, à quelle hauteur votre collectif est-il prêt à participer ?

# ANNEXES

Vous pouvez joindre tout document supplémentaire contribuant à la compréhension de votre projet (document de présentation du projet, lettre d'engagement des partenaires…